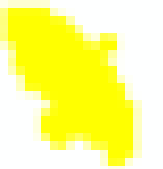


# Suivi des plages de pontes dans les Antilles Françaises

GUADELOUPE, SAINT MARTIN, SAINT BARTHÉLÉMY ET MARTINIQUE





# Ordre du jour

---

1. Résumé de la précédente réunion
2. Proposition de protocole
3. Questions et adaptations locales

# Historique de suivi des territoires

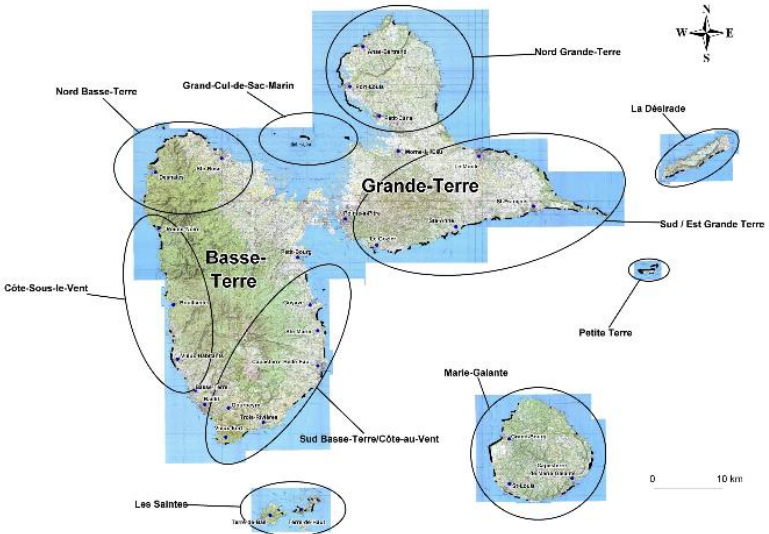


Figure 18 : Localisation des sites de pont potentiel en 2015 (ONCFS R seau Tortues Marines Martinique, cartographie Marie Heine 2015)

		Guadeloupe	Saint Martin	Martinique
Plages	accueillantes	170	18	138
	suivies	64	9	25
Protocole suivi	depuis	2008	2009	2008
	Nb CT annuels	1500 - 2500	500 - 800	variable
R�sultats	Alimentation BD, suivi migration, identification sites et p�riodes de pont			

# Protocole et objectif du suivi des pontes

Espèce	Site Majeur		Site Mineur	
	Période du suivi	Nombre et Fréquence	Période du suivi	Nombre et Fréquence
Tortue luth (Dc)	1 <sup>er</sup> mars au 30 juillet	7 à 8 comptages traces minimum par mois.	1 <sup>er</sup> Mai au 30 juin	20 comptages traces minimum. Pas de fréquence imposée.
Tortue imbriquée (Ei)	15 avril au 15 octobre	Ou	1 <sup>er</sup> Juin au 30 août	
Tortue verte (Cm)	1 <sup>er</sup> juillet au 31 octobre	2 comptages traces par semaine minimum.  <i>Essayer de garder un intervalle plus ou moins régulier entre 2 comptages (mais pas obligatoire<sup>9</sup>)</i>	15 août au 30 septembre	

-> Les suivis à terre sont actuellement le seul moyen de suivre l'évolution temporelle des populations, en lien avec les menaces et pressions qu'elles subissent sur le littoral et en mer



# Proposition de protocole

---

4 types de suivis :

- P1 : Suivi par survol aérien des traces de pontes des populations nidifiant
- P2 : Suivi à terre des traces de pontes des populations nidifiant
- P3 : Suivi exhaustif à terre des populations nidifiant
- P4 : Suivi exhaustif à terre des populations nidifiant sur sites isolés



# Proposition de protocole

---

suivi	P1	P2	P3	P4
Plages suivies	Toutes	Toutes	A définir	A définir
Période de suivi	Mars à fin octobre	Mars à fin octobre	Mars à fin octobre	Mars à fin octobre
Durée du suivi	minimum 6 à 9 survols / 12 à 18h vol	4 passages x 5 mois / plage 500 jours travail (4*5*150 plages/3)	150 nuits / plage	15 jours x 3 sessions x 3 espèces / plage, 135 jours / plage
	maximum 90 à 135 survols / 180 à 270h vol		244 nuits / plage	
Personnes requises	2 qualifiées	8 à mi temps	2 qualifiées / 4 km	2 qualifiées / 4 km
Matériel	Autogyre, GPS, GoPro	Véhicule, mètre, app. Photo, GPS	Pit et lecteur, GPS, app. Photo, compteur à main + caméra d'inspection, mètre, filet + dynamomètre + potence + matériel prélèvement	



# P2 : Suivi à terre des traces de pontes des populations nidifiant

---

Nombre de passage par plage : 4 passages / mois, répété 5 fois sur toute la saison (8 mois)

Matin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
X si comptage	X				X				X				X							

## Informations à relever :

- Zone
- Date
- Heure
- Espèce
- Largeur max. trace
- Photo trace
- Type d'habitat
- Position GPS

+ conditions météorologiques entre les suivis ?

+ interprétation de la trace ?

## Plages à suivre :

Toutes les plages potentiellement accueillantes, hors sites isolés, qui suivent le protocole P3 (suivis exhaustifs par périodes de 15 jours)



# Questions diverses

---

- Articulation suivi nocturne partiel et comptage trace
- Arrêt du bagage en Guadeloupe et Saint Martin ?
- Problématique des sargasses pour la lecture des traces



# Modifications et déclinaisons locales

---

# Figures supplémentaires

Cartes des sites de ponts  
référencés en Guadeloupe (170)



Saint Martin  
(23)



Saint  
Barthélemy  
(15)

